

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement du portail d'orientation pour la certification professionnelle des adultes

En vue de la rentrée scolaire d'août 2016, le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) lance un portail d'orientation unique destiné aux adultes de 25 ans et plus qui souhaitent certifier leurs compétences acquises dans le monde du travail. Afin de répondre à la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée, tout en s'appuyant sur le potentiel disponible dans le canton, cette mesure vise à augmenter le nombre d'adultes diplômés selon un dispositif adapté à leurs besoins.

Plus de 90'000 personnes, en âge de travailler, résident dans le Canton de Vaud sans disposer d'une formation postobligatoire, étant ainsi plus exposées aux risques de chômage et de pauvreté. Afin d'atteindre l'objectif de la Confédération et des cantons, d'augmenter à 95% le taux des titulaires d'un titre du degré secondaire II, un portail d'orientation est lancé qui facilite l'accès aux offres de certification spécifiques pour les adultes en complément de la formation professionnelle classique ou raccourcie.

Ce portail vise à développer la certification professionnelle initiale des adultes qui bénéficient de cinq années de pratique professionnelle, en particulier l'accès direct aux examens

(art. 32) et la validation des acquis de l'expérience (VAE). Grâce à une orientation individualisée en fonction des besoins et des compétences acquises, chaque candidat-e est conseillé sur la meilleure manière d'obtenir le titre souhaité en tenant compte de sa situation professionnelle et familiale. En parallèle, la mise sur pied d'un dispositif d'accompagnement individuel prévoit des formations dites de rattrapage ainsi que la gratuité du dispositif, dans le but d'améliorer les chances de réussite aux examens et de diminuer les abandons. Plusieurs séances d'information au grand public sont prévues dont la première se tiendra le 10 mai 2016, à 18h, à l'École professionnelle EPSIC à Lausanne.

Ce projet fait suite aux recommandations, de juin 2014, du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) relatives au diplôme professionnel et au changement de profession pour les adultes, et s'inscrit dans le cadre des travaux menés par le DFJC pour améliorer l'accès à la formation et assurer une meilleure employabilité des adultes. Il fait partie de l'ensemble des mesures déployées en faveur

des entreprises par le Conseil d'État (montant global de 9 millions de francs) pour répondre à la fois à un contexte de pénurie en personnel qualifié et aux incertitudes qui pèsent sur les conditions-cadres de l'économie suisse. Chaque année, environ 750 adultes de plus de 25 ans obtiennent un CFC ou une AFP dans le canton de Vaud.

Portail pour la certification professionnelle des adultes : site internet : www.vd.ch/certification-adulte ; numéro de téléphone : 021 316 11 66 ; courriel : info.cpa@vd.ch

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 25 avril 2016

Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat, cheffe du DFJC, 021 316 30 01 Séverin Bez, directeur général de l'enseignement postobligatoire, 079 828 95 56 Serge Loutan, chef du service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation, 021 316 54 01

[160425 - Présentation - certif_prof_adultes](#)